



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

“ *Ensemble,
développons la culture de prévention !* ”



20
23



Mars à mai 2023

Déploiement du nouvel outil cœur de métier



29 septembre 2023

Inauguration du
Centre de santé au travail de Roubaix



1er octobre 2023

Participation au
Challenge du Ruban Rose



10 et 11 octobre 2023

Interventions aux Journées Santé Travail Préسانse



Mars - Juin - Octobre 2023

Le Fast Truck « À vous la santé »
a fait escale dans 3 centres médicaux

Retour
sur les
**TEMPS
FORTS**
2023

SOMMAIRE

05 Édito de Jean-Michel DUPUIS, Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL

07 Introduction de Damien VANDORPE, Directeur Général

08 ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Un nouvel espace Adhérent — **P. 9**

Les actions au cœur de l'entreprise — **P. 10**

Se former, c'est aussi prévenir les risques ! — **P. 19**

20 ASSURER LE SUIVI DE SANTÉ AU TRAVAIL DES SALARIÉS ET FAVORISER LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Le suivi de santé individuel — **P. 21**

Les examens complémentaires réalisés par notre service spécialités — **P. 22**

Promouvoir la prévention au plus près des salariés ! — **P. 24**

Prévenir la Désinsertion Professionnelle, un enjeu majeur — **P. 26**

Des salariés acteurs de leur prévention — **P. 28**

Des centres de plus en plus accueillants — **P. 29**

32 IMPLIQUER LES ÉQUIPES DANS L'ENVIRONNEMENT SANTÉ TRAVAIL

34 ET DANS LA VIE DE L'ASSOCIATION

Information et concertation — **P. 34**

Des équipes renforcées, formées et mieux intégrées — **P. 35**

En route vers la certification de nos activités ! — **P. 36**

L'engagement dans une démarche RSE — **P. 38**

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, une association paritaire

PÔLE SANTÉ TRAVAIL est une association administrée par un Conseil d'Administration composé de représentants d'employeurs et de salariés, désignés par leurs organisations respectives parmi les entreprises adhérentes.

REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

Titulaires :

- Jean-Michel DUPUIS*, AGC GLASS France, *Priésident*
- Laurence DEBOFFE*, JUNIA, *Présidente Déléguée*
- Claire CASAERT, AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL
- Séverine DESCHAMPS*, RANDSTAD ONSITE, *Secrétaire*
- Marc DETOURNAY, RENOV AG
- Olivier HERMAND, Société LEROUX
- Pierre-Yves LEGRAND, MEDEF Métropole Nord
- Clément MAROT, UMIH - Chambre syndicale des administrateurs
- Joël VENE*, SPOT EVENTS

Suppléants :

- Jean-Luc BOIDIN, SAS HENNEREZ
- Antoine SPRIET, Entreprise Louis SPRIET SAS
- Dorothée VIDAL, Transports DEPAEUW

REPRÉSENTANTS SALARIÉS

Titulaires :

- Guy BOUQUET, ITG - LA CITÉ DES ÉCHANGES
- Marcel COLIN*, SOGEA-CARONI, *2^{ème} Vice-Président*
- Christelle GODET*, MANPOWER
- Jean-François LOZIER, ONERA
- Jean MACHER*, ADECCO France, *1^{er} Vice-Président*
- Philippe MERLIN*, WESTAFLEX, *Trésorier*
- Rudy QUESTE, BOULANGER
- Philippe THEVEL, Centre AFPA

Suppléants :

- Éric DELOBELLE, SOGEFI SUSPENSIONS
- Leila MESBAH, Groupe PRO BTP
- Aline VAN MEEENEN, LA REDOUTE

* Membre du Bureau



Jean-Michel DUPUIS
Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL



Dans notre région, comme plus largement en France, 2023 a été une année en demi-teinte sur le plan économique : tensions dans les recrutements

avec une réelle pénurie de main d'œuvre pour certains secteurs, inflation générale du coût des matières premières et de l'alimentation, conflits mondiaux, dérèglement climatique... et localement le nombre accru de défaillances d'entreprises nordistes.

Heureusement, des annonces positives ont contrebalancé ces mauvaises nouvelles. Je pense par exemple à trois chantiers d'envergure qui vont voir le jour en 2024, sur le territoire que nous couvrons :

- l'ambitieux projet des Studios de l'Union, autour du cinéma et de l'audiovisuel, qui devrait sortir de terre en fin d'année sur Tourcoing ;
- la gigafactory d'Envision, la future unité de production de batteries, qui devrait démarrer son activité dans le Douaisis d'ici septembre 2024 ;
- la construction à Wasquehal du futur siège social d'Exotec et de ses entrepôts, véritable « licorne industrielle française », qui conçoit, fabrique et assure la maintenance de robots qui naviguent en 3D dans des centres logistiques du monde entier.

Sans oublier bien sûr, les compétitions sportives de basket et de handball qui auront lieu dans la métropole lors des prochains Jeux Olympiques en août 2024 !

NOUS RESTONS À VOS CÔTÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE.

Dès 2023, les premières répercussions de ces projets régionaux se sont fait sentir sur notre activité, des centaines d'emplois étant en jeu. Ils témoignent aussi de l'apparition de nouveaux secteurs de développement économique, de la transformation de certains métiers et des évolutions des méthodes de travail. Transformation et évolution que nous, Service de Prévention et de Santé au Travail, devons accompagner !

Nous jouons un rôle majeur, tant envers vous, chefs d'entreprise - nos adhérents - qu'envers vos salariés, dont nous assurons le suivi de santé.

Notre association est -et doit rester- à vos côtés pour vous accompagner dans le développement de votre entreprise, car vous êtes les premières forces économiques de notre territoire.

Nous sommes là pour vous aider à prévenir les risques professionnels, à améliorer les conditions de travail dans vos structures et favoriser le maintien en emploi.

Plus qu'être à votre service, nous devons être votre référence en matière de prévention, notamment primaire. Il est indispensable que nous travaillions et agissions ensemble !

NOUS VOUS AIDONS À GARDER VOS SALARIÉS EN BONNE SANTÉ ET À FAIRE LES BONS CHOIX AU BON MOMENT.

Diagnostic, veille, conseil, information, sensibilisation, accompagnement... nos réponses sont multiples pour vous aider à garder vos salariés en bonne santé et à faire les bons choix au bon moment.

Faire les bons choix au bon moment, cela s'applique aussi à nous, administrateurs de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Nous avons pris différentes décisions, dont plusieurs se sont concrétisées en 2023 : le passage au Per Capita, la refonte de certains processus de travail, la lutte contre l'absentéisme des salariés suivis ou encore l'investissement dans différents outils. Je citerai particulièrement le changement de notre outil cœur de métier, pour moderniser notre fonctionnement et surtout pour améliorer notre « service client », avec notamment l'optimisation de notre espace Adhérent et la création d'un espace Salarié.

Notre objectif : avoir en interne la bonne organisation, les bons outils, les bonnes méthodes pour répondre au mieux aux besoins de nos adhérents et des salariés suivis.

Ces décisions nous permettent aussi de développer chez eux, mieux avec eux, la culture de prévention.

C'est notre raison d'être, notre moteur au quotidien pour favoriser la prévention primaire en entreprise et ainsi préserver la santé des salariés. Au nom du Conseil d'administration, je suis heureux de souligner que c'est cet état d'esprit qui nous anime, tant au niveau des administrateurs que de toutes les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL !

Continuons dans cette bonne direction, continuons à nous adapter pour soutenir le développement durable et la prospérité de nos entreprises qui passent par la santé et le bien-être au travail de leurs salariés !



CHIFFRES CLÉS

607
collaborateurs
dont

145
médecins du travail

107
équipes
pluridisciplinaires de
santé

20
centres
répartis sur
12
secteurs

96
centres d'entreprise



INTRODUCTION

Damien VANDORPE
Directeur Général

2023 a été l'année de concrétisation d'un projet majeur, préparé depuis 2021 : **la formalisation de nos processus et le changement de notre outil cœur de métier.**

Il s'agit d'un changement important à tous les niveaux :

- **pour nos équipes** bien sûr qui ont dû se familiariser avec ce nouvel outil ;
- **pour nos adhérents** qui ont vu évoluer leur espace vers une interface plus facile d'utilisation, plus complète et plus sécurisée ;
- enfin **pour les salariés que nous suivons** et qui ont désormais eux aussi chacun, accès à un espace numérique dédié à leur parcours de santé au travail.

Vous l'avez bien compris, différentes étapes ont été nécessaires pour cette bonne intégration : la numérisation de nos dossiers médicaux, la modernisation de nos équipements informatiques, la formation de nos équipes en amont du déploiement, des webinaires de présentation et d'accompagnement des adhérents en aval, et évidemment la mobilisation de tous en interne tout au long du processus.

Je salue d'ailleurs ici la confiance de nos administrateurs et l'implication de nos équipes, dans les centres et au siège !

Notre nouvel outil métier est d'ailleurs un élément clé pour notre mise en conformité avec les attendus de la loi de 2021 et la certification que nous préparons pour 2025 : il facilite la communication avec nos adhérents et leurs salariés ; il permet une traçabilité et une conservation numérique en toute sécurité des échanges et des documents transmis ; il offre enfin une meilleure visibilité en matière de prévention et d'accompagnement dans le suivi de santé.

Ces transformations sont l'occasion pour nous de faire évoluer nos pratiques, de développer notre capacité d'analyser et de mesurer nos actions. Elles nous permettent de **nous inscrire dans une dynamique d'amélioration continue et d'engagement responsable**. Ces deux axes rythment nos actions et doivent nous animer tous au quotidien !

C'est indispensable et ça le deviendra plus encore avec la certification.



Nous consolidons aussi notre ancrage territorial grâce à différents partenariats au bénéfice :

- de la **prévention primaire**, en tant qu'acteur fortement impliqué dans le Plan Régional de Santé au Travail ;
- du **maintien en emploi**, notamment avec les structures liées à notre cellule PDP : Cap Emploi, l'Assurance Maladie, la Carsat, la MDPH... ;
- d'un **meilleur accompagnement des salariés intérimaires** grâce à une action concertée avec le FASTT ;
- de la **structuration de l'offre** en lien avec les autres SPSTI membres de l'association Présanse, que ce soit au niveau national ou régional ;
- de la **promotion de la santé**, en collaborant régulièrement avec la Ligue contre le Cancer, l'Institut Pasteur de Lille...

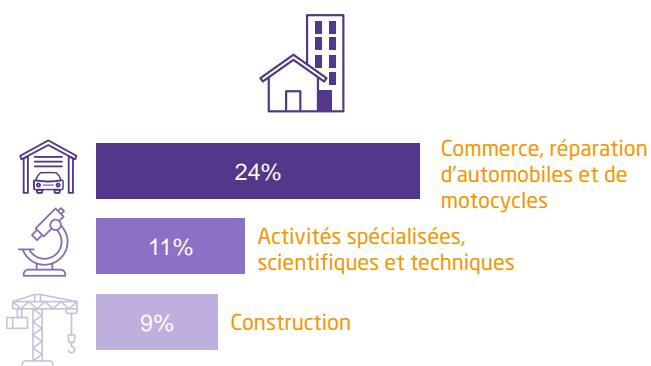
C'est en tissant ce maillage partenarial et en faisant converger nos actions que nous les rendons plus fortes et impactantes, que nous engageons plus facilement nos adhérents et que nous mobilisons avec efficience nos équipes au bénéfice de la prévention.

Organisation, formation, certification, partenariats... vous l'aurez compris, nos démarches visent toutes un objectif unique : assurer pleinement nos missions de prévention **pour garantir la meilleure qualité de service possible à nos adhérents !**

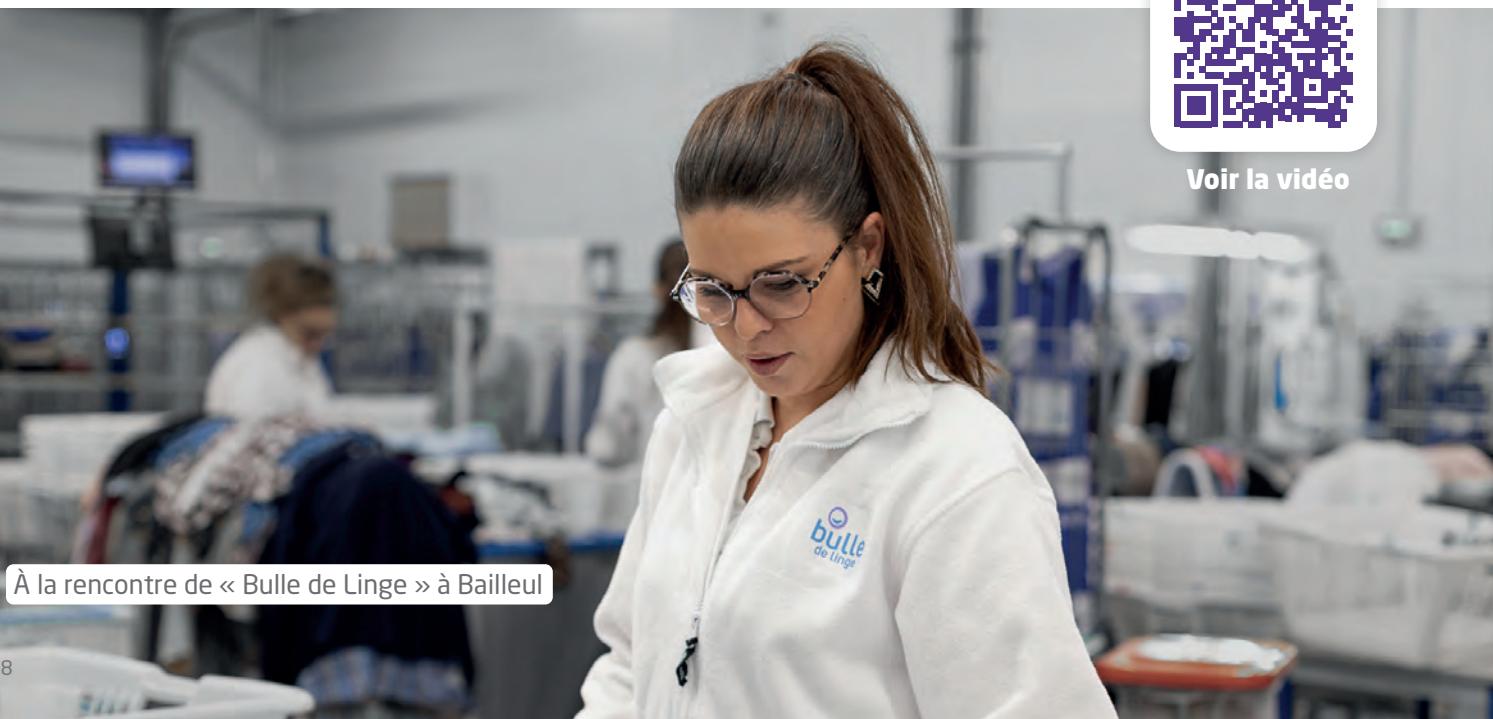
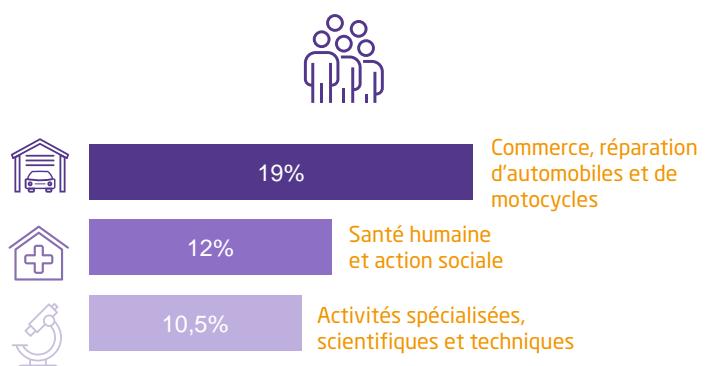
ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord compte en 2023
32 211 ENTREPRISES ADHÉRENTES

Secteurs d'activité les plus représentés en
nombre d'adhérents



Secteurs d'activité les plus représentés en
effectifs suivis



À la rencontre de « Bulle de Linge » à Bailleul

Un nouvel espace Adhérent !

En 2023, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a déployé son nouveau logiciel cœur de métier, un projet d'envergure préparé depuis 2021 et qui a mobilisé la quasi-totalité des équipes au premier semestre.

Aujourd'hui, chacun de nos 32 000 adhérents bénéficie d'un **espace en ligne plus sécurisé, plus complet et beaucoup plus facile d'utilisation**.

Cet outil permet également de mieux piloter l'activité car il donne une vue instantanée sur l'état des visites.

La collecte et la compilation de certaines données sont automatisées, tout comme différentes tâches administratives, ce qui permet de dégager du temps et de mettre la valeur ajoutée de nos équipes sur des missions complémentaires, au service des adhérents ou de leurs salariés.



Nos adhérents en parlent !

“ Cela nous facilite la vie, c'est top !

Avant ce nouveau système, nous avions beaucoup de travail pour planifier les visites périodiques et celles des nouveaux embauchés... Aujourd'hui, nous avons un espace employeur, où, tout seul, nous pouvons positionner les salariés selon leurs plannings. ”

Pauline SZYPRUK
Chargée Administration RH et Paye
SARBEC

“ Chacun s'y retrouve !

Aujourd'hui, tout est automatisé par mail. Nous recevons directement les attestations nécessaires sur notre « espace entreprise » tandis que le salarié reçoit ses documents dans son espace personnel. ”

Héloïse KOLAKOWSKI
Consultante RH
PROMAN

Retrouvez les témoignages complets dans le magazine «Entreprise & santé», n° 63



L'espace Adhérent a été rendu possible grâce à :

La numérisation des dossiers médicaux :

300 000

dossiers médicaux numérisés, soit plus de

6 600 000

pages scannées

La modernisation des équipements :

500

ordinateurs et autant d'écrans remplacés

300

nouveaux scanners et un parc de copieurs renouvelé pour proposer la meilleure compatibilité et la meilleure ergonomie de travail possible

La formation des équipes :

600

personnes formées au logiciel, soit plus de

7 000

heures de formations concentrées sur 5 semaines, auxquelles s'ajoutent les ateliers de présentation et de paramétrage de l'outil !

14

webinaires de présentation ont été proposés aux adhérents, aux agences d'emploi et aux experts-comptables.



Voir les replays

+ de 2 000

entreprises inscrites aux webinaires avec des retours très positifs

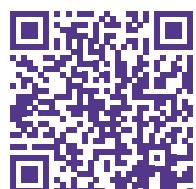
8,9 / 10

Note globale moyenne :



100%

des participants ont jugé le contenu et l'animation **satisfaisants ou très satisfaisants**





ZOOM SUR LE DUERP

En tant que responsable de la santé et de la sécurité au travail de ses salariés, le chef d'entreprise a l'obligation d'élaborer son

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

- DUERP - dès l'embauche du premier salarié. On retrouve dans ce document, l'évaluation des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de l'entreprise ainsi que le plan d'actions de prévention mis en place. Une fois rédigé, le DUERP doit être transmis au Service de Prévention et Santé au Travail qui doit être informé, par la suite, de toute mise à jour.



Pour encourager ses adhérents dans l'élaboration de leur DUERP, pour faciliter sa transmission aux équipes santé travail et pour permettre sa mise à jour et sa conservation, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a proposé en décembre 2023, une première **offre complémentaire numérique : « NOA »**.

Ce service est directement accessible via l'espace Adhérent. L'adhérent est guidé pas à pas pour remplir le formulaire, évaluer ses risques, bâtir son plan de prévention. Une fois finalisé, le DUERP est disponible directement dans l'espace Adhérent, où il est stocké en toute sécurité et partagé instantanément avec l'équipe santé travail, qui peut ainsi mieux accompagner l'employeur dans la mise en œuvre de son plan de prévention.

Ce service est également accessible lors du parcours annuel de déclaration de leurs effectifs par les entreprises.

Les actions au cœur de l'entreprise

Afin de mieux connaître la structure, d'identifier et d'analyser les risques professionnels et de sensibiliser les salariés, l'équipe santé travail intervient en entreprise pour mener des actions en milieu de travail (AMT).

Celles-ci peuvent être réalisées sous différentes formes :

- étude de postes en vue d'améliorer ou d'adapter les conditions de travail ;
- réalisation de mesures métrologiques ;
- formation aux risques spécifiques ;
- étude de nouvelle technique de production ;
- animation de campagnes d'information et de sensibilisation...

» CHIFFRES CLÉS

En 2023,

8 426

adhérents distincts
ont bénéficié d'une AMT,

dont

5 413

**ont été concernés par la
création ou la mise à jour
de leur Fiche d'Entreprise
(FE).**



BON À SAVOIR

La Fiche d'Entreprise - ou « FE » - est un outil de prévention directement corrélé au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Élaborée sous la responsabilité du médecin du travail, elle retrace les principaux risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de l'entreprise, ainsi que les moyens de prévention mis en œuvre ou préconisés.

Conformément aux axes stratégiques du PRST4 Hauts-de-France, nos équipes vont donc toute l'année à la rencontre des adhérents et des salariés, directement sur leur lieu de travail, pour favoriser le développement de la culture de prévention.

En ce sens, plusieurs sensibilisations sont organisées directement dans l'entreprise, au plus près des salariés et de leur environnement de travail, pour renforcer la prévention autour de certains risques prioritaires. Exemples :

RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Constatant que le risque routier était un des risques majeurs de l'entreprise **Sourmedia**, l'équipe du **Centre de Wasquehal** a proposé à l'employeur une action de sensibilisation au sein de son entreprise. 37 personnes malentendantes et non malentendantes ont ainsi été rencontrées.

TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

Sur proposition de l'une de nos adhérentes, une équipe du **Centre d'Orchies** est intervenue devant une vingtaine d'employeurs, en janvier 2023, lors de l'assemblée générale des esthéticiennes à la **CNAIB (Confédération Nationale Artisanale des Instituts de Beauté et Spas) d'Arras**.

À cette occasion, l'équipe santé travail a pu faire une sensibilisation aux TMS et aux mauvaises pratiques, aux aides financières possibles pour diminuer les troubles musculosquelettiques et limiter les accidents de travail liés aux TMS... Cette intervention, très appréciée, a permis de donner différents conseils aux employeurs envers leurs salariés et d'accompagner une adhérente sur l'octroi d'une subvention pour acheter du matériel adapté à sa pratique.

Une équipe du **Centre de Villeneuve d'Ascq Valmy** est intervenue au Siège de l'enseigne **3 Brasseurs** pour réaliser une sensibilisation au travail sur écran. Les règles de bon positionnement face à l'écran ont pu être rappelées afin d'anticiper les troubles musculosquelettiques.

RISQUE CHIMIQUE

En 2023, une équipe du **Centre d'Hallennes** est intervenue à la demande de l'employeur **S.E.T.** en amont d'un futur chantier de retrait de bâti de houille - substance classée cancérogène - sur des tuyaux de canalisation d'eau.

Il s'agissait d'informer les salariés et l'employeur, de les conseiller sur les protections à mettre en place et de réaliser une biométrie auprès des salariés.

L'équipe, accompagnée d'une toxicologue de **PÔLE SANTÉ TRAVAIL**, s'est rendue sur le premier chantier pour faire différents relevés et analyses.

Après études, des mesures de protection complémentaires ont été prises afin de sécuriser davantage le second chantier.



Nettoyage du casque

Des réflexions sont toujours en cours pour de futurs chantiers du même type que doit suivre l'entreprise.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le **Centre Lille Jeanne d'Arc**, en partenariat avec **les ergonomes du service Prévention** et **les psychologues du travail**, a organisé plusieurs sessions d'informations et conseils en organisation du travail dans l'objectif de limiter les risques psychosociaux. Plusieurs structures en ont bénéficié : la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France, CRFPE, SPLA, GEIE GECOTTI, l'Association Diocésaine de Lille, Le Grand Saloir...**

MAINTIEN EN EMPLOI

L'entreprise **Epsilon France** a sollicité le **Centre de Marcq-en-Barœul** pour intervenir lors de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, sur le thème du handicap invisible. À partir d'exemples concrets, les équipes ont mis en évidence les principales difficultés rencontrées par les salariés, sur le plan professionnel et personnel. Le rôle de l'équipe santé travail ainsi que les dispositifs spécifiques de soutien et d'accompagnement proposés par des organismes spécialisés (Agefiph, Cap emploi, MDPH59...) ont aussi été valorisés.



*Intervention lors de la SEEPH
chez EPSILON France*

BRUIT

Une étude des ambiances sonores en blanchisserie et une action de sensibilisation « exposition au bruit » ont été réalisées en janvier 2023 dans les **EHPAD Saint-Antoine de Padoue et Notre Dame de l'Accueil**, par l'équipe santé travail du **Centre Lille Jeanne d'Arc** et le **service Prévention**. Ce projet a été restitué en CSE et un suivi audiométrique a été effectué sur l'année 2023.

ORGANISATION DU TRAVAIL

En partenariat avec une **ergonome du service Prévention**, l'équipe du **Centre de Caëstre** est intervenue dans le laboratoire d'analyse de l'usine **Bonduelle** à Renescure. L'objectif était d'identifier et de caractériser les situations de travail physiques et/ou organisationnelles qui pouvaient être contraignantes en termes de santé au travail. À l'issue des phases d'observation et d'entretiens, l'organisation du travail a été revue : changement ou réaménagement de matériel et/ou mobilier, évolution des process en fonction de l'effectif, temps d'information organisés...

SENSIBILISATION AUSSI POUR LES JEUNES !

Les jeunes en CFA ou en lycées professionnels ne sont pas oubliés dans les sensibilisations. Retour sur les actions menées par les équipes de :

Tourcoing



*Sensibilisation aux conduites addictives
au CFA de Tourcoing*

Une large campagne de sensibilisation aux conduites addictives a été réalisée au **CFA de Tourcoing** auprès de 180 jeunes scolarisés en 1^{ère} et 2^{ème} année de CAP Coiffure, Fleuriste, Esthétique, Employé(e) polyvalent(e) de commerce.

Lille Denis Godefroy



*Sensibilisation sur les TMS
à l'école Sylvia Terrade de Lille*

Un travail de sensibilisation a été mené auprès des apprentis de l'**école Sylvia Terrade** à Lille autour du Risque TMS chez les coiffeurs. À partir de supports interactifs, l'équipe est intervenue devant une cinquantaine d'élèves.

Nos équipes peuvent aussi se déplacer en entreprises à l'occasion d'événements particuliers organisés à l'initiative de l'employeur, comme ici :



Intervention Mois sans Tabac chez Auchan Organisation International

- Pour **Auchan Organisation International**, avec l'intervention d'une équipe du **Centre de Villeneuve d'Ascq La Plaine** lors du forum « Mois sans Tabac ». L'occasion pour les professionnels de santé et le tabacologue également présent d'échanger avec chacun des 50 salariés et de prescrire des produits pour diminuer la consommation de tabac.
- Pour l'entreprise **Cargill** qui a sollicité le **Centre d'Hallenres** pour qu'une équipe vienne en entreprise lors de sa semaine « safety week » sur le thème du cancer (sein et col de l'utérus pour les femmes ; prostate pour les hommes). Un stand a été mis en place dans leurs locaux, facilitant les échanges autour des différentes thématiques.

Les contacts pris ont été tracés à l'aide d'un tableau répertoriant les facteurs de risques éventuels (travail posté, travail de nuit, âge, antécédents familiaux...), ce qui renforcera le suivi des salariés concernés sur ce point.



Intervention sur le thème du cancer chez Cargill

- Pour **Géodis à Lomme**. À l'occasion de la journée « Sécurité » organisée par l'entreprise, l'équipe santé travail a présenté Job de Vie et a mené une campagne d'audiogrammes et de visiotests, sans compter les conseils donnés sur différentes thématiques de prévention.



Nos adhérents en parlent sur les réseaux !

“ Le 13 Septembre dernier s'est déroulée la Journée Santé au sein de Tbsö. Cette journée était sous le signe de la sensibilisation à la Santé et a permis à nos Membres de participer à différents ateliers. (...)

Nous remercions les partenaires présents qui ont fait de cette journée un véritable succès : la Pharmacie du Centre - Écouter voir - un moment B - SSTRN - Aesio - PÔLE SANTÉ TRAVAIL et sans oublier Randstad Inhouse... ”

TOYOTA BOSHOUK SOMAIN



“ Vendredi 23 juin, a eu lieu le 1^{er} SAFETY DAY d'Eiffage Énergie Systèmes-RM Nord SYNECTY

... Cet événement est un réel succès, et cela nous le devons d'abord à nos clients tous présents pour la plupart, ainsi qu'à nos équipes, qui se sont investies tout au long de cette journée.

Merci à tous les partenaires qui nous ont aidés et qui ont animé cette journée :

- Adecco PME Douai ... Hilti France (Pierre Danis) ... Le Lycée professionnel St François d'Assise de Roubaix ... PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord ... Vanberg Prévention ... Association Prévention Routière ... ”

EIFFAGE

Suite à leur visite en entreprise, si elles constatent un risque particulier (dépistage des risques professionnels et/ou état de santé spécifique), les équipes santé travail peuvent faire appel au **Service**

Prévention pour évaluer les facteurs de risques professionnels et agir en conseillant l'entreprise sur un plan de prévention adapté.

Le service couvre l'ensemble des compétences en matière de risques professionnels :

- **ergonomie,**
- **métrieologie,**
- **toxicologie,**
- **risques psychosociaux,**
- **épidémiologie.**



L'ÉPIDÉMIOLOGIE

Cette discipline vise à assurer la veille sanitaire, c'est-à-dire surveiller l'état de santé d'une population, et à élaborer des indicateurs santé travail pour prioriser les actions de prévention à mener et mobiliser les entreprises.

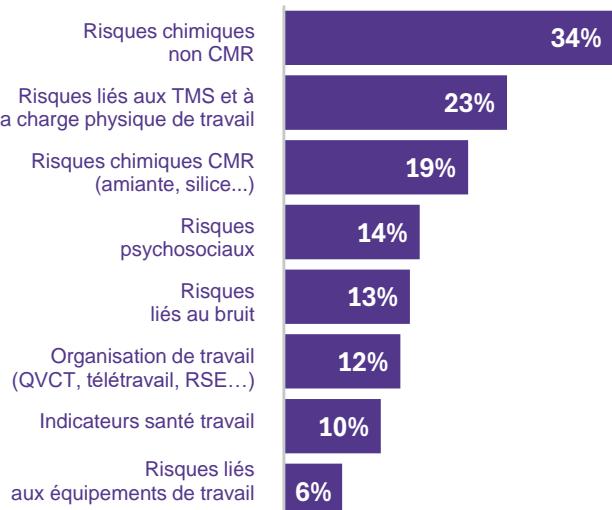
Pour cela, les équipes disposent par exemple de l'outil **EVREST** (**ÉV**olutions et **RE**lations en Santé au **T**ravail), un dispositif de veille et de recherche en santé travail qui permet d'analyser et de suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés.

Le Dr Marie-Cécile DUBUS, (2^{ème} à gauche sur la photo), et Clément TEFFRI (3^{ème} à gauche sur la photo), ergonome et référent prévention, ont accompagné l'entreprise Bulle de Linge dans une démarche globale de prévention des risques professionnels



En 2023

318
interventions ont été réalisées



LE RÉFÉRENT PRÉVENTION : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE !

En 2023, la mission du référent prévention s'est installée progressivement, complétant le binôme jusqu'alors formé par le Médecin délégué et le Responsable de secteur. Il intervient de différentes manières :

- à l'échelle du secteur via le Plan de Prévention Annuel en Secteurs ou « PAPS » (ciblage, méthodologie, coopération Responsable de secteur-Médecin délégué de secteur, accompagnement des équipes santé travail),
- à l'échelle des équipes santé travail, en participant à leurs réunions afin de travailler les besoins/attentes de l'équipe, des entreprises et des salariés au regard des risques prioritaires.

Dans le processus d'intégration, tout nouveau professionnel de santé rencontre le référent prévention. L'objectif poursuivi est de développer la culture de prévention et de partager le schéma de prévention primaire.



ZOOM SUR

LE RISQUE SILICE

En 2023, Le service Prévention a poursuivi l'accompagnement du 3^{ème} Plan de Prévention Annuel en Secteurs (PAPS 3). L'objectif est de maintenir :

- le schéma partagé de prévention primaire en secteur ;
- le pilotage du secteur sur cet axe de prévention par le trinôme (fédérer autour d'un projet, piloter, se mobiliser auprès des entreprises, travailler en coopération) ;
- la conduite du changement (de la prévention tertiaire à la prévention primaire, de la logique réglementaire à la démarche proactive pour mobiliser les entreprises).

Pour le déploiement de ce PAPS, le thème retenu par l'ensemble des équipes est celui de la silice, plus particulièrement dans le secteur du BTP, ce risque étant étroitement lié aux dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé.

L'objectif du projet était **d'identifier les situations de travail et tâches exposantes et de procéder à une évaluation des risques.**

Ces connaissances, croisées aux données de santé, permettront ensuite de réaliser un diagnostic santé travail et de soumettre des préconisations à l'employeur pour la **mise en place d'un plan de prévention adapté.**

RISQUE SILICE

LE CONNAÎTRE, C'EST BIEN,
LE PRÉVENIR, C'EST MIEUX !

Depuis 2020, la silice cristalline alvéolaire a été ajoutée à la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail. Depuis 2021, son évaluation est une obligation.

En France : Environ 365 000 travailleurs exposés par inhalation à la silice cristalline.

La silice cristalline, c'est :

- 1 risque grave et invalidant (silicose et cancer pulmonaire)
- 1 risque sous-évalué
- Des mesures de prévention pas toujours adaptées
- Un manque de sensibilisation des salariés

!

365 000 travailleurs exposés

En 2023, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a mené un projet sur le RISQUE SILICE auprès de 347 entreprises du BTP

585 actions en milieu de travail réalisées :

Sensibilisations
Aide à l'évaluation des risques
Préconisations et conseils de prévention

Vous souhaitez être accompagné ?
Contactez votre service de prévention et de santé au travail www.polesantetravail.fr

PÔLE SANTÉ TRAVAIL
Mars 2024 - Crédits photos : istockphoto.com, freepik.com, vecteezy.com

Pour aller plus loin

En 2023, suite à un projet de sensibilisation au risque silice mené auprès de 347 entreprises du BTP, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL accompagnent les entreprises pour repérer et prendre en charge le risque silice ainsi que pour préserver la santé des salariés !



EXAMPLE

Au sein de l'**entreprise Caremonord**, une équipe du **Centre de Leers** a mené une action de prévention auprès des salariés de l'entreprise.

L'intervention a également permis de mettre à jour la Fiche d'Entreprise et d'aider l'employeur à élaborer son DUERP.

Pour mener son action au plus près des besoins de ses adhérents, **PÔLE SANTÉ TRAVAIL** a noué de nombreux partenariats lui permettant d'avoir une action plus globale et mieux concertée avec les autres acteurs de la prévention et de la santé au travail.

C'est dans ce cadre que **PÔLE SANTÉ TRAVAIL** travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec la **CARSAT**.

EXEMPLES

Suite à la mise à jour de sa Fiche d'Entreprise, l'entreprise **MILLET AFR** (secteur de Douai) a été ciblée par l'action TMS PROS.



Un **accompagnement croisé en ergonomie et toxicologie** a été proposé à la nouvelle direction pour réduire les contraintes physiques et organisationnelles, ainsi que pour identifier et réduire l'exposition aux risques chimiques. Cette action a été menée sur plusieurs mois, à l'initiative du médecin du travail. Plusieurs groupes de travail ont été mis en place avec une participation élargie de l'entreprise (la direction, les délégués du personnel, le HSE), de l'équipe santé travail en charge de l'adhérent et d'un ergonome.

Plusieurs actions TMS PROS ont également été réalisées en entreprise sur les autres secteurs couverts par PÔLE SANTÉ TRAVAIL, comme par exemple chez **ID LOGISTICS France**, **CONFIEZ NOUS 59** (nettoyage courant des bâtiments), **Mercure Lille Aéroport** ou encore chez **MAUFFREY Hauts-de-France** (transport routier)..., des adhérents du **Centre de Sainghin**.

Le 25 septembre 2023, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL du **Centre de Saint-Omer** ont participé à une journée de rencontre sur le thème « **Comment optimiser et favoriser le maintien en emploi sur la Côte d'Opale ? Quand les organismes de santé et de prévention se mettent à la place des salariés** ».

En présence de plusieurs services de l'Assurance Maladie - Risques professionnels de la Carsat Hauts-de-France (Service Médical, Service Social, Service Prévention), les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL et d'ASTIL 62 ont pu présenter les missions des Services de Prévention et de Santé au Travail.



L'après-midi a permis de travailler en groupe sur des cas pratiques de maintien en emploi et s'est clôturée par une mise en commun des travaux. À l'issue de cette journée, un annuaire a été créé pour faciliter la communication entre les services.

Les échanges se poursuivent également pour trouver des pistes d'amélioration pour les collaborations futures.



TOXILIST UN RÉSEAU ET UNE APPLI !

Sous l'impulsion de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, l'association Toxilist, présidée par Damien Vandorpe, permet de développer une collaboration inter-SPSTI durable en toxicologie industrielle.

Regroupant initialement une quinzaine de services de prévention et santé au travail, elle en compte 76 en 2023, qui assurent le suivi de près de 10 millions de salariés des entreprises privées de France.

C'est donc un véritable réseau qui s'est tissé à travers toute la France, de professionnels qui travaillent ensemble avec des pratiques désormais plus harmonisées et des outils communs.

Car **Toxilist, c'est non seulement un réseau mais c'est aussi la première base d'informations toxicologiques en santé au travail**, collaborative et partagée par près de 4 500 utilisateurs : des toxicologues, des professionnels de services de prévention et santé au travail et des correspondants qui contribuent à l'amélioration et au déploiement de l'outil dans leurs services.

Ces méthodes communes permettent de compiler les données collectées, de définir des indicateurs communs sur les agents chimiques, de mesurer leur évolution et ainsi d'assurer une veille en toxicologie plus qualitative.

En termes d'offre socle, l'application Toxilist est une réponse précise pour les SPSTI sur la partie risque chimique !

EXEMPLE

Suite à l'analyse des fiches de données de sécurité, une équipe du **Centre de Sainghin** a travaillé avec les **toxicologues** de PÔLE SANTÉ TRAVAIL sur la base des données Toxilist pour conseiller l'adhérent **GENEDIS** sur le remplacement de certains produits.



TOXILIST, c'est
La 1^{ère} base en France
d'informations toxicologiques
en santé au travail

sur + de

147 000
substances

et

204 000
fiches produits partagées,
alimentées par

76
SPSTI

(Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises)

10 millions
de salariés suivis

4 500
utilisateurs

60
stagiaires formés par l'Afometra en 2023, pour faciliter le partage et le recueil harmonisé d'informations sur les agents chimiques

En 2023, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est également fortement impliqué dans l'organisation des Toxidays, les Journées Nationales de Toxicologie appliquée en Santé au Travail, planifiées en mars 2024, à Marseille.

Depuis plusieurs années, PÔLE SANTÉ TRAVAIL collabore avec les autres Services de Prévention et Santé au Travail.



PÔLE SANTÉ TRAVAIL est un membre actif de Présanse (« **Prévention Santé Service Entreprise** »), une association nationale à but non lucratif, qui rassemble environ 180 SPSTI en France et qui a pour missions de :

- représenter les SPSTI auprès des Pouvoirs publics, des Organisations d'employeurs et des Syndicats de salariés ;
- développer des partenariats avec les instances et institutions nationales présentes dans le champ de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels ;
- informer et conseiller ses adhérents ;
- réaliser des études nationales en santé au travail ;
- négocier la convention collective de la branche en tant que représentant de la partie « employeur ».

Présanse est également organisée en 12 associations régionales, travaillant elles-mêmes en réseau ; parmi elles, Présanse Hauts-de-France, dont est membre PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Un mandat qui facilite la mise en place d'actions communes, contribue à l'harmonisation des pratiques et de l'offre socle.

Dans ce cadre, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a participé en 2023, à différentes actions de communication, notamment l'élaboration du programme des Rencontres Santé Travail.

À cette occasion, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a proposé aux adhérents des Hauts-de-France deux webinaires, dont un co-animé avec l'ASTAV de Valenciennes :

100%
des participants ont jugé le contenu et l'animation **satisfaisants ou très satisfaisants**

+ de 380
entreprises inscrites
avec des retours
très positifs

Note globale
moyenne :
8,9 / 10

FOCUS sur l'accompagnement mené avec l'ASTIL 62



Pour aider leurs adhérents à faire face aux inondations qui ont touché les secteurs du Montreuillois, du Calaisis, du Boulonnais et de l'Audomarois, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL et d'ASTIL 62 ont uni leurs forces et ont proposé un accompagnement de proximité aux adhérents sinistrés et à leurs salariés.

Ergonomes, toxicologues, psychologues et assistantes sociales du travail se sont mobilisés aux côtés des équipes locales de santé travail pour accompagner les adhérents et salariés, avec comme actions prioritaires :

- l'accompagnement sur la mise en sécurité des salariés et des biens, notamment sensibilisation sur les risques électriques, biologiques, chimiques accrus du fait des inondations et de l'humidité ;

- l'accompagnement des entreprises par les préviseurs pour favoriser la poursuite ou la reprise de leur activité dans les meilleures conditions de santé et de sécurité des salariés ;
- la mise en place d'une cellule de soutien psychologique pour les salariés.

Une adresse mail générique a été créée pour pouvoir traiter les demandes sous 48h ouvrées.



Se former, c'est aussi prévenir les risques !

Notre filiale PST Formation est un organisme de formation certifié Qualiopi qui accompagne les entreprises dans la prévention des risques de leur structure.

Son équipe de formateurs experts intervient sur diverses thématiques : optimiser la sécurité, prévenir les risques psychosociaux, connaître et maîtriser le feu...

En février 2023, PST Formation a signé un partenariat avec l'ASTAV pour répondre aux demandes de formation de ses adhérents.

Retrouvez
toute l'offre
de formation



Formation Acteur de prévention secours pour les auxiliaires de vie du secteur de l'aide et du soin à domicile (salariés de l'ADMR du Nord sur la photo)

“ Chaque jour, j'ai un peu plus confiance en moi. Le bilan de compétences m'a permis de mieux me connaître. ”

“ J'ai tout simplement trouvé ma voie. ”



LES BILANS DE COMPÉTENCES

PST Formation reçoit des salariés en CDI, CDD ou Intérim, en arrêt maladie ou en activité, qui sont en situation de handicap et/ou en instance d'inaptitude définitive à leur poste de travail.

Pour limiter le risque de désinsertion professionnelle, PST Formation les accompagne dans l'élaboration de leur nouveau projet professionnel en leur proposant un bilan de compétences entièrement réalisé en individuel par un psychologue du travail.

Les médecins du travail participent à ce travail en évaluant la faisabilité du projet au regard de leur problématique de santé ou de handicap. Les salariés sont ensuite reçus lors d'un rendez-vous d'accueil diagnostic pour évaluer leurs besoins, leurs attentes, leur situation personnelle et professionnelle.



Plus de
100
bilans de compétences en 2023

891
accueils diagnostic

98,21%
taux de satisfaction
des bilans de compétences



ASSURER LE **SUIVI DE SANTÉ AU TRAVAIL** DES SALARIÉS ET FAVORISER LA **PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION** **PROFESSIONNELLE**

PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord a assuré le suivi de

483 429 SALARIÉS

en 2023.

198 121
salariés distincts
reçus en visite !

Le Docteur Noémie BAQUET en consultation sur
le centre médical de Lille, rue Denis Godefroy

Le suivi de santé individuel

236 860

visites ont été réalisées,
soit une hausse de

7% par rapport à 2022,
et ce, malgré le changement de logiciel métier
qui a occasionné de nombreuses sessions
de formation auxquelles ont participé nos
professionnels de santé.

C'est une performance qui a satisfait les
entreprises en raccourcissant les délais
d'affectation ou de visite.

Cette performance a été rendue possible par :

- **la forte mobilisation des équipes** des centres,
- **la progression de la disponibilité des outils numériques,**
- **l'efficacité de la nouvelle pénalité pour absence injustifiée qui aboutit à une diminution de** 35% de l'absentéisme aux visites, soit 10 000 créneaux supplémentaires au bénéfice des salariés suivis,
- **le recrutement**, toujours soutenu, de nouveaux professionnels de santé.



78%

de Suivi Individuel Simple (SIS)

16%

de Suivi Individuel Renforcé (SIR)

6%

de Suivi Individuel Adapté (SIA)



CHIFFRES CLÉS

SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS :

Nombre de visites

140 578

Visites médecins (+2,5%)

Près d'1 visite médecin sur 2 est une visite dite « prioritaire »
(visites de reprise, pré-reprise ou occasionnelles à la demande)

96 282

Visites infirmiers (+23,1%)

SUIVI DE SANTÉ INDIVIDUEL :

NOMBRE DE SALARIÉS DISTINCTS
Tous types et motifs confondus,

198 121

(+10,4%)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITES :

236 860

Visites en 2023, soit +7,1% vs 2022
dont

103 263

Visites d'embauche (+1,2%)
et

52 911

Visites périodiques (+23,1%)



Prise de sang réalisée au centre
médical de Lille, rue Denis Godefroy



Examen de spirométrie réalisé au centre
médical de Lille, rue Denis Godefroy

Les examens
complémentaires
réalisés par notre
service spécialités



25 775
examens complémentaires réalisés

dont

2 498
radiographies

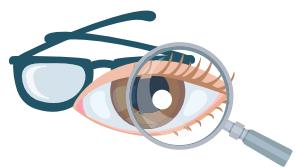
5 047
BDV (pneumo)

171
EFR (pneumo)

5 010
prises de sang

2 600
recueils urinaires

6 724
tests audio



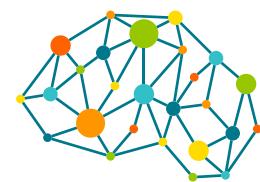
OPHTALMOLOGIE

180



PNEUMOLOGIE

173



NEUROLOGIE

41

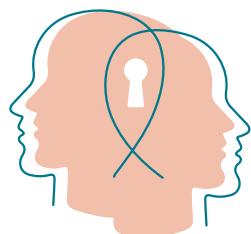


PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

1 835



4 456
consultations de spécialités réalisées



DÉBRIEFING POST-TRAUMATIQUE

82



DERMATOLOGIE

80



CARDIOLOGIE

765



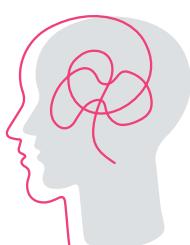
ORL

519



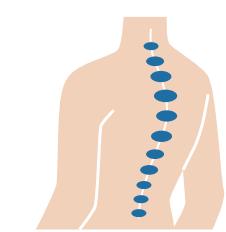
DIÉTÉTIQUE

232



PSYCHIATRIE

432



RHUMATOLOGIE

117

Promouvoir la prévention au plus près des salariés !

Le déplacement des salariés en centre pour leur visite est aussi l'occasion de les sensibiliser à différents risques. C'est notamment souvent le cas lors des grandes journées thématiques en santé.

Quelques exemples :

15 MARS, JOURNÉE MONDIALE DE L'AUDITION

À cette occasion, les salariés reçus en visite au **Centre de Tourcoing** ont pu tester leur audition et répondre à un questionnaire préétabli sur le bruit.

En tout, **55 audiogrammes ont été réalisés** et ont permis de révéler une perte auditive chez une vingtaine de salariés. De la documentation sur les dangers du bruit et des protections auditives ont été remises aux salariés plus particulièrement exposés.



OCTOBRE ROSE ET MOIS SANS TABAC

En octobre, l'événement « **Octobre Rose** » mobilise la plupart de nos centres, tout comme en novembre, l'opération « **Mois sans Tabac** » !



DES SALARIÉS SENSIBILISÉS SUR D'AUTRES THÉMATIQUES

Indépendamment de ces journées nationales thématiques, les équipes se mobilisent aussi très régulièrement pour informer les salariés en visite, comme au **Centre de Somain**, qui a organisé des ateliers de sensibilisation à la consommation d'alcool ou aux **Centres d'Orchies et de Seclin** qui ont organisé plusieurs forums autour de l'équilibre alimentaire.





ZOOM SUR LE PARTENARIAT AVEC LE FASTT



Dans le cadre de leur partenariat signé en 2022, PÔLE SANTÉ TRAVAIL et le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) travaillent ensemble sur deux axes forts :

- Mieux prévenir la désinsertion professionnelle,
- Renforcer la prévention des expositions aux risques professionnels et développer la promotion de la santé.

Dans ce cadre, des journées dédiées aux salariés intérimaires sont régulièrement organisées dans nos centres, avec le FASTT, comme en 2023 à Douai, Roubaix et Seclin.

À Roubaix en juin, près de **80 salariés** intérimaires ont été vus en visite médicale et ont bénéficié d'examens complémentaires et de plusieurs sensibilisations (bruit, tabac, nutrition, rôle du Service de Santé au Travail et prévention de la désinsertion professionnelle).



Enfin, une mise en pratique d'exercices pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) a été proposée.

À Douai en mars, **plus de 100 salariés** ont participé aux ateliers proposés par le Fastt ou par PÔLE SANTÉ TRAVAIL sur les gestes et postures.



À Seclin et Lille Denis Godefroy, en octobre, **108 salariés** ont pu bénéficier de leur visite médicale avec réalisation d'examens complémentaires puis ont participé aux stands d'information et de sensibilisation proposés par le Fastt ou co-animés par les infirmières santé travail et les conseillers en prévention des 2 secteurs sur différents thèmes : alimentation, EPI, bruit, tabac, maintien en emploi, travail sur écran...



Prévenir la Désinsertion Professionnelle, un enjeu majeur !

Francine PLATEEL, assistante maintien en emploi accompagne les salariés pour l'élaboration et le suivi administratif des dossiers MDPH

La loi du 2 août 2021 renforçant la prévention et la santé au travail impose aux SPSTI de créer une cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle : ladite « cellule PDP ». En juin 2023, l'existence de la cellule PDP a été officialisée même si elle existait depuis longtemps chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, sans en porter le nom.

En effet, les professionnels de santé travaillaient déjà en pluridisciplinarité et en réseau pour repérer au plus vite les salariés confrontés à des situations complexes.

Animée et coordonnée par un médecin du travail, elle poursuit un objectif essentiel : **repérer et prendre en charge de manière précoce et coordonnée les salariés en risque de désinsertion professionnelle.**

Concrètement, elle agit donc sur le plan individuel en accompagnant le salarié en difficulté, mais aussi sur le plan collectif, en informant et sensibilisant les entreprises des secteurs d'activité plus exposés. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs du maintien en emploi : Assurance Maladie, Carsat, Pôle Emploi, MDPH, FASTT, PST Formation..., l'état de santé pouvant se dégrader pour de multiples raisons, professionnelles mais aussi sociales, familiales, budgétaires...

Le 24 novembre 2023, un webinaire de présentation de la cellule PDP a été proposé aux adhérents.

95 y ont participé et l'ont largement plébiscité.



Note globale moyenne :

8,65 / 10



BON À SAVOIR

La cellule PDP peut être sollicitée par le salarié ou le partenaire Maintien en emploi qui l'oriente, l'employeur, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, un professionnel de santé ou un acteur social.

Une seule adresse à retenir : cellulepdp@polesantet Travail.fr

Pour autant, la cellule ne se substitue pas au médecin du travail et plus largement à l'équipe santé travail, qui restent les contacts de proximité privilégiés du salarié et de l'employeur. Le médecin du travail est d'ailleurs systématiquement associé à toute demande reçue. La cellule vient en appui, elle accompagne l'équipe santé travail, l'oriente et la conseille dans l'accompagnement à proposer : aménagement du poste de travail, reclassement interne ou externe, bilan de compétences, formations.

UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ AVEC CAP EMPLOI



En 2023, près de

1 000

salariés reçus

par PÔLE SANTÉ TRAVAIL,
en risque de désinsertion professionnelle,
ont été orientés vers Cap emploi.

Leur accompagnement a duré entre 6 et
12 mois avec un **taux de maintien dans
l'emploi réussi dépassant 90%**.

En 2023,

957

**salariés ont été maintenus
dans leur entreprise**

grâce à l'intervention conjointe de
PÔLE SANTÉ TRAVAIL et de Cap emploi.



Djamila Mrhana, assistante maintien en emploi,
en intervention chez Webhelp à Tourcoing

EXEMPLE

L'entreprise **Milab Distribution (Carrefour)** a fait appel au **Centre d'Armentières** pour accompagner une de ses salariés RQTH et favoriser son maintien en emploi. L'équipe de santé travail a proposé de réaliser un **essai encadré** afin d'étudier les différentes pistes possibles pour permettre un retour au travail. Le temps de travail et le poste ont été aménagés pour tenir compte de l'état de santé de la salariée. Grâce à la mobilisation de l'employeur et des différents acteurs du maintien en emploi (Cap emploi, CPAM, cellule PDP, conseillère maintien en emploi et médecin du travail), cette salariée poursuit aujourd'hui son activité professionnelle sur un mi-temps sans perte de salaire avec un poste adapté !

BILAN DU PÔLE SOCIAL

Retrouvez le
témoignage dans le
magazine
«Entreprise &
santé», n° 65



DOSSIERS RQTH

(Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé)

1 685

Dossiers RQTH déposés

CELLULE PDP

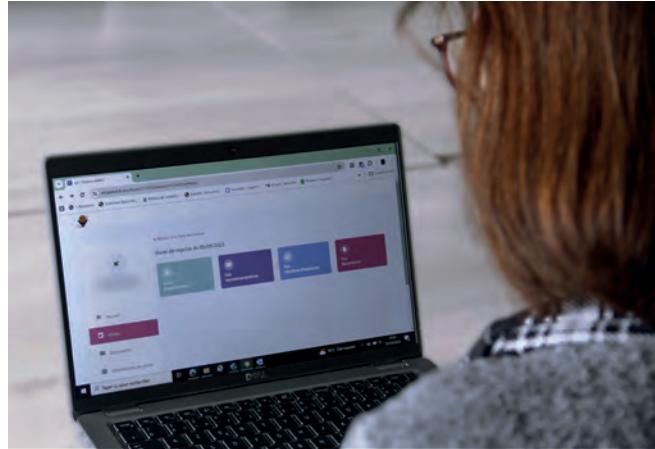
2 301

**Salariés vus
dans le cadre du maintien en emploi**

Des salariés acteurs de leur prévention

Pour développer la culture de prévention, les équipes PÔLE SANTÉ TRAVAIL souhaitent mobiliser les salariés suivis. Pour que la prévention soit efficace, les salariés doivent en effet être acteurs de leur prévention !

PÔLE SANTÉ TRAVAIL les accompagne dans cette démarche avec deux outils :



LA MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE SALARIÉ PERSONNEL

En 2023, grâce au déploiement du nouvel outil cœur de métier chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, les salariés reçus en visite bénéficient désormais eux-aussi d'un espace en ligne, sécurisé et fonctionnel. Ils peuvent ainsi préparer leur venue, transmettre des documents à l'équipe qui les suit ou encore accéder facilement à leur historique de suivi de santé et aux documents de prévention reçus.

Cet outil leur permet de gérer au mieux leurs informations de santé au travail et de nouer une véritable relation partenariale avec nos équipes.



LE DISPOSITIF JOB DE VIE



Job de Vie est un dispositif complet qui **permet aux salariés d'être acteurs de leur auto-prévention**, grâce à des conseils, des retours d'expériences, des informations relatives à trois thèmes : la personne, l'organisation, l'environnement.

Conçus par nos professionnels de PÔLE SANTÉ TRAVAIL et nos partenaires, le salarié a ainsi accès à différents contenus qui lui permettent de prendre soin de lui, au travail mais aussi dans sa vie quotidienne.



En 2023, pour développer les contenus et optimiser leur adéquation avec les attentes des utilisateurs, le dispositif a fait l'objet de deux expérimentations suivies : une première, toute l'année chez **Electro Dépôt** et une seconde qui a commencé en fin d'année, à destination des salariés intérimaires, en partenariat avec le **FASTT** et les agences d'emploi.

Dans la continuité de cet objectif, les expérimentations se poursuivront en 2024, dans des TPE/PME.

L'Auto-Prévention, JV sur :





Nouveau centre médical de
Tourcoing, rue de Tournai

Des centres de plus en plus accueillants

PÔLE SANTÉ TRAVAIL mène depuis plusieurs années une **politique immobilière volontariste pour améliorer les conditions d'accueil des salariés reçus en visite**, ainsi que les conditions de travail de nos équipes : cela passe par la recherche d'un nombre d'espaces de consultations plus important, d'une performance énergétique, d'un confort thermique et par l'amélioration de la gestion des flux de circulation. **À ce titre, plusieurs centres ont fait l'objet de travaux :**

Centre médical
de Somain

Nouveau centre médical
4 Cantons



Centre médical de
Seclin

Temps fort : Inauguration du Centre de Roubaix

Le Centre de Roubaix a fait peau neuve !

Après d'importants travaux (isolation, cloisonnement, menuiserie intérieure, ventilation, toiture), l'agencement intérieur du bâtiment a été complètement modifié : les cabinets médicaux sont désormais situés au rez-de-chaussée tandis qu'à l'étage, une grande salle de réunion a été créée.

Le centre compte aujourd'hui **8 secrétariats, 15 vastes espaces de consultation et 7 espaces dédiés aux spécialités** et utilisés par des cardiologues, rhumatologues, assistantes sociales, psychologues du travail sans oublier les interventions de laboratoire, ORL et maintien en emploi.

Le nouveau Centre de Roubaix a été inauguré le 29 septembre 2023 matin, en présence des élus locaux et des partenaires.

Les adhérents étaient invités l'après-midi pour **découvrir le centre et participer aux ateliers proposés par les équipes.**





ZOOM SUR

LE CENTRE DE TOURCOING

Dans la nuit du 28 juin 2023, un incendie a entièrement détruit le centre médical de Tourcoing, situé rue Raymond Poincaré, quartier du Pont Rompu.



Afin d'assurer la continuité de service envers nos adhérents, nos professionnels de santé se sont mobilisés pour reprendre les visites avec les salariés suivis dès le lundi 3 juillet à 8 heures. Accueillies durant l'été au Centre de Roubaix, les équipes se sont ensuite installées temporairement dans nos anciens locaux de la rue Gabriel Péri.

Une solution plus pérenne et plus centrale a été identifiée pour 2024, rue de Tournai.

Grâce à l'implication des équipes et à leur investissement, tant personnel que professionnel, **les 767 visites initialement planifiées sur la première quinzaine de juillet ont toutes été assurées, soit un taux de réalisation de 100 % !**

IMPLIQUER LES ÉQUIPES DANS L'ENVIRONNEMENT SANTÉ TRAVAIL...

Les équipes santé travail participent régulièrement à des échanges entre pairs, l'occasion pour elles de valoriser des travaux menés ou de contribuer aux réflexions pour développer le plus largement possible la culture de prévention.

LES CONTRIBUTIONS AU PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL

Le Plan Régional Santé Travail (PRST) vise à transformer collectivement les situations de travail et à agir sur la sinistralité. Conscients de l'importance de ces enjeux, **17 salariés de PÔLE SANTÉ TRAVAIL** participent aux comités techniques (COTECH) du Plan Régional Santé Travail et s'impliquent activement dans les travaux et réflexions menés sur différents thèmes :



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Plan régional
santé au travail
Hauts-de-France
2021|2025

Une stratégie pour notre bien commun :
la santé au travail

4^e plan
santé
au travail
2021-2025

- Risque de chute
- Risque routier
- Amiante
- Risque chimique
- Qualité de Vie et Conditions de Travail
- QVCT dans les services d'aide à la personne
- AT mortel suite à un malaise
- TMS
- Ehpad
- Approche par le genre et le sexe des conditions de travail
- Renforcer la prévention primaire et collective de l'usure professionnelle
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Nouveaux Arrivants
- Encourager le développement d'une approche partagée de la santé (Santé Publique/Santé au Travail/Santé et Environnement)
- Communication et Gestion de crise

LES PRÉSENTATIONS AUX JOURNÉES SANTÉ TRAVAIL

À l'occasion des 58èmes Journées Santé Travail organisées par Présanse les **10 et 11 octobre 2023**, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont présenté trois sujets sur lesquels elles avaient travaillé :



- Tommy DUBOIS, Coordinateur service Prévention, ergonome, sur « l'Approche pluridisciplinaire et primaire de la prévention, approche TPE et entreprises multisites »
- Dr. Karinne LEGRAND-CATTAN, Médecin du travail, référent équipes pluridisciplinaires sur le « Suivi de santé : expérimentation et accompagnement des évolutions dans les délégations »
- Axelle TREIBER, Toxicologue sur « Renforcer la traçabilité des agents chimiques en entreprise »

LES INTERVENTIONS À L'AFISST

L'équipe du service Prévention intervient régulièrement auprès de l'Association Française des Intervenants en prévention des risques professionnels de Services de Prévention et de Santé au Travail (AFISST). Celle-ci a pour but de promouvoir et de favoriser le développement des activités et la réflexion des intervenants en prévention des risques professionnels des services interentreprises de santé au travail. En 2023, nos professionnels ont évoqué plus particulièrement deux retours d'expérience :

- L'approche proactive et primaire de la prévention en santé au travail,
- L'approche TPE et entreprises à établissements multisites.



LE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

Les équipes ont participé au **Printemps de la Prévention le 29 mars**, un événement organisé par l'Institut Pasteur de Lille à destination du grand public et des professionnels de santé.

À ce titre, elles ont présenté le dispositif Job de Vie et ont participé à une table ronde sur le thème « Prévention à tout âge ».

IMPLIQUER LES ÉQUIPES ...DANS LA VIE DE L'ASSOCIATION

Information et concertation

Les représentants du personnel (CSE et CMT) sont régulièrement consultés pour donner leur avis sur les projets menés par PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

À noter : les membres du Comité Social et Économique (CSE) ont été renouvelés en novembre 2023, avec un taux de participation de plus de 75%.

En dehors des instances, PÔLE SANTÉ TRAVAIL organise régulièrement des **temps d'informations, d'échanges et de rencontres** :

- 2 journées en présentiel et 1 après-midi en visio à l'attention de l'ensemble du personnel ;
- 7 réunions à destination des managers et experts métier ;
- 2 rencontres entre les référents préventeurs, les médecins délégués et les responsables de secteur.

Ces temps forts sont l'occasion de faire le point sur la stratégie de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, les travaux menés, l'avancement des projets, le retour d'expériences...

Des informations complémentaires sont diffusées par écrit, via **l'intranet** (265 articles publiés en 2023), le **journal interne trimestriel** ou la **veille documentaire** quotidienne avec un récapitulatif mensuel.

Enfin, dans la continuité du baromètre social réalisé en 2022, une centaine de salariés a participé à des ateliers d'expression.

Ponctuellement, des enquêtes internes sont aussi déployées, pour recueillir la satisfaction des salariés sur différents sujets : qualité des locaux, qualité de la prestation du centre de Service interne informatique, enquête à chaud sur le nouveau logiciel métier... En fonction des retours, des actions correctives sont mises en place.



LE BSI

En 2023, la Direction des Ressources Humaines a diffusé la première édition du bilan social individualisé (BSI). Il s'agit d'un document de synthèse distribué à chaque collaborateur qui lui permet d'avoir une vision exhaustive des avantages dont il a bénéficié en tant que salarié de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Ce document sera désormais remis chaque année.



Des équipes renforcées, formées...

En 2023, plusieurs professionnels de santé ont été recrutés, venant renforcer les équipes :

- **8 médecins du travail et 5 collaborateurs médecins,**
- **3 infirmiers santé travail et 9 infirmiers diplômées d'état en licence,**
- **5 assistantes d'équipe pluridisciplinaire,**
- **5 conseillers en prévention,**
- **2 intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP).**

Le service des Spécialités médicales et sociales a également été renforcé, ainsi que les fonctions transversales (direction opérationnelle, système d'information, RH, services généraux). Au total, 53 personnes ont ainsi été embauchées en CDI.

Tout au long de l'année, les salariés de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont la possibilité de suivre des formations, à leur initiative ou à celle de la Direction : ateliers co-développement pour médecins du travail et IST, cycle de professionnalisation du manager, formation sur la responsabilité de l'infirmier en santé travail, sensibilisation RPS... les sujets ne manquent pas et viennent enrichir les connaissances de chacun.



En 2023,

11 330

heures de formation
(hors formation
au nouveau logiciel métier)



LES FORMATIONS MÉTIERS

LICENCE SANTÉ TRAVAIL :

- 5 infirmiers ont soutenu leur licence en juillet 2023 et sont devenus Infirmiers Santé Travail
- 8 infirmiers ont démarré la licence Santé Travail auprès de l'ISTNF

DIU MÉDECIN COLLABORATEUR :

- 2 médecins ont soutenu en 2023
- 15 médecins collaborateurs sont en DIU à différents niveaux d'avancée dans leurs quatre années de spécialisation.

FORMATION CONSEILLER EN PRÉVENTION :

- 3 AEP sont passées devant le jury en novembre 2023.
- 2 AEP ont démarré le cursus en septembre 2023.

ALTERNANCE :

- 1 master 2 Toxicologie
- 1 master 2 Administrateur réseaux
- 1 master 1 en Qualité
- 5 hôtesses d'accueil

...et mieux intégrées

En 2023, **23 professionnels de santé suivait un parcours de formation** pour se spécialiser en santé au travail : 15 médecins collaborateurs et 8 infirmières en licence santé travail, ce qui mobilise également, 22 médecins du travail et 9 infirmières santé travail en tant que tuteurs.

Pour guider ces personnes en formation et accompagner leurs tuteurs, différents temps de rencontres et d'échanges ont été imaginés dans le cadre du « **concept promo** ». En novembre, un premier atelier a été organisé, rassemblant une quarantaine de professionnels.

En route vers la certification de nos activités !

Comme tous les SPSTI de France et conformément à la loi Santé Travail du 2 août 2021, PÔLE SANTÉ TRAVAIL fera l'objet d'une certification, dite « SPEC 2217 » d'ici mai 2025. Celle-ci vise à s'assurer que PÔLE SANTÉ TRAVAIL applique réellement l'ensemble de l'offre socle de services et s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité et du service rendu.

Son périmètre porte sur l'efficience des 3 volets de l'offre socle :

- **prévenir les risques professionnels,**
- **assurer le suivi individuel de l'état de santé des salariés,**
- **prévenir la désinsertion professionnelle et favoriser le maintien en emploi.**

Dès septembre 2023, l'analyse de la version officielle du référentiel SPEC 2217 a été réalisée et une auto-évaluation a été lancée jusqu'à fin 2023. Plusieurs actions de communication interne sur la nouvelle certification ont été réalisées auprès des équipes dès octobre 2023.

Sans attendre les contours précis du référentiel, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a engagé différents chantiers afin de mieux préparer les équipes à la certification : changement du logiciel métier, harmonisation des processus, étude de l'intégration d'une gestion électronique de documents...

EXEMPLE

AIDE AU PILOTAGE DES INTERVENTIONS SÉCURITÉ RÈGLEMENTAIRES

Depuis 2022, un gros travail a été mené par le service Technique et le service Qualité pour fiabiliser les données en matière de sécurité réglementaire. Celui-ci est passé par les étapes suivantes :

- **Formation et accompagnement** des nouveaux utilisateurs ;
- **État des lieux de la base de données** et définition des actions correctives à mettre en œuvre ;
- **Réalisation des corrections** : traitement des archives des centres qui ont été fermés, réalisation des interventions déclarées manquantes, enregistrement des interventions réalisées et programmation des interventions futures ;
- **Réalisation d'un audit dans tous les sites** de PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour vérifier la fiabilité des données : nombre et type d'installations, dates d'intervention saisies à la fois dans le logiciel, le registre de sécurité et le rapport d'intervention ;
- **Suivi des corrections réalisées** et consolidation des données sur l'état d'avancement des différentes actions engagées.



EXEMPLE



GESTION DU MATÉRIEL MÉDICAL ET DE PRÉVENTION

En mars 2023, le service Qualité a accueilli Pauline MARCHAND, stagiaire en Licence qualité et sécurité des pratiques de soins, pour revoir l'organisation du matériel médical et de prévention.



622

matériels étaient recensés et enregistrés dans le logiciel interne fin 2023 :

219 matériels de prévention,

369 matériels médicaux et

34 matériels utilisés en centre d'entreprise.

Cet inventaire est nécessaire pour calibrer régulièrement les matériels suivants : visiolites, clinitecks, spiromètres, audiomètres.



LA CERTIFICATION ISO 9001 des process de 3 Directions

Afin de favoriser un fonctionnement tourné vers l'intérêt de leurs clients internes, 3 Directions - Administration & Finances, Ressources humaines et Systèmes d'information - ont entamé une démarche de certification ISO 9001 de leurs processus. L'objectif recherché est double :

- **fluidifier et optimiser leur organisation respective,**
- **créer une dynamique d'amélioration continue et faciliter leurs interactions en faisant converger leurs objectifs.**

Différents domaines seront évalués dans chaque Direction : étude des besoins et de la satisfaction clients, évaluation des prestataires, référentiels de compétences, définition des fiches de fonction...

Dès novembre 2023, un premier diagnostic a été établi pour la DSI et un plan d'action a été établi.

Côté RH, un travail de fond a été mené avec le service qualité sur l'écriture des process et procédures ; les contrats de service établis avec les autres Directions de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont été revus et la cartographie des risques du service a été dressée.

Les audits de certification définitive ISO 9001 auront lieu en décembre 2024.



L'engagement dans une démarche RSE

Convaincu que la qualité du service rendu aux entreprises passe aussi par une prise en compte des défis sociaux et environnementaux, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est engagé dans une démarche de développement durable avec le projet « Empreinte et Défi ».

Ce projet évolue avec l'ambition de développer une véritable politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

30 actions ont été déterminées dans le cadre d'un plan triennal 2020 - 2023, avec la volonté d'agir sur différents leviers :

Sur le plan environnemental :

- Limiter la production de déchets et favoriser le tri et le recyclage,
- Limiter l'empreinte numérique,
- Limiter l'empreinte carbone en favorisant le déplacement vert,
- Promouvoir un plan de sobriété énergétique.

Sur le plan sociétal et économique :

- Mener et partager des actions à vocation sociale,
- Utiliser de manière responsable les moyens financiers mis à disposition de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Fin 2023, **23 des 30 actions identifiées ont été réalisées**, parmi lesquelles la numérisation de tous les dossiers médicaux et des dossiers des salariés de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, différentes sensibilisations au tri des déchets, l'incitation aux déplacements plus écologiques (covoiturage, transports en commun, mise à disposition de vélos électriques...) couplée à l'installation de bornes électriques ou d'abris à vélos dans les centres, des actions solidaires...



Opération « boîtes de Noël »
envers les plus démunis



Index de l'égalité
professionnelle
Femme/Homme



**225 kg de vêtements récoltés
pour la Cravate Solidaire**



Participants au Clean Up Day



**Don de matériel
informatique pour
l'Association
ACAUPE**

**Participation au
Challenge Mai à Vélo**



607 collaborateurs

107 équipes pluridisciplinaires
en prévention primaire et en santé au travail
agissant auprès de nos

32 200 adhérents et de leurs

484 000 salariés,

dans nos **20** centres médicaux
et en milieu de travail.

**Retrouvez nos actualités, nos infographies,
nos webinaires en replay... sur**

Notre réseau social



Notre site internet



www.polesantetravail.fr

Juin 2024 - Rédaction/Mise en page : PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Crédits photos : Service Communication - PÔLE SANTÉ TRAVAIL / Photographe : Jean-Michel Broux - istockphoto.com - freepik.com - vecteezy.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

